monde, une nation qui a adopté un régime fiscal qui doit avoir une influence énorme sur la voie que le Canada est forcé d'adopter. Nous ne pouvons échapper à cette influence, même si nous le désirons; mieux vaudrait le comprendre dès maintenant et faire face à une nécessité inéluctable. Dans l'ensemble, notre régime fiscal sera toujours commandé par celui de nos puissants voisins du Sud. Nous savons parfaitement qu'un bon nombre de nos meilleurs habitants ont traversé la frontière durant les quelques dernières années et qu'ils demeurent maintenant aux Etats-Unis. La plus grande perte que nous ayons subie depuis la Grande guerre est due à l'exode des Canadiens aux Etats-Unis.

J'admets qu'il est nécessaire de se prémunir convenablement contre l'entrée d'une catégorie de gens indésirables, qui s'en tasseraient dans nos grandes villes et qui ne savent pas travailler ou n'ont pas l'intention de faire une besogne honnête. Nous avons déjà trop de ces gens. Mais la réduction de \$300,000 dans ce budget est significative, étant donné qu'on trouve si peu souvent de réductions de quelque importance dans les autres budgets. Pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas émondé ce bois mort que l'on pourrait fort bien abattre? Le ministre a dit que deux articles au moins adoptés il y a quelques minutes ne sont pas justifiables; on les a néanmoins adoptés.

L'hon. M. ROBB: Mais mon honorable ami me rendra cette justice de reconnaître que j'ai diminué de \$70,000 le budget du ministère des Finances.

M. SUTHERLAND: Dans l'ensemble, les réductions sont fort minimes et je pense que le budget supplémentaire démontrera que l'on a plus que compensé ces réductions. Notre régime est, à mon sens, inquiétant; c'est-à-dire qu'il existe chez nous une classe privilégiée dont le nombre augmente sans cesse. Je veux parler des employés civils du Canada. Je ne me propose pas de critiquer le moins du monde l'habileté de ces personnes, car s'il est une classe de la population canadienne pour qui j'éprouve la plus sincère sympathie, c'est le service civil. Beaucoup de jeunes gens pensent que s'ils peuvent seulement entrer dans le servic civil, ils seront heureux le reste de leurs jours et, dès qu'ils y ont réussi, ils s'aperçoivent que leur esprit d'initiative est détruit, qu'il y a peu d'occasions de progrès ou d'amélioration et finalement ils se résigent et disent: "Oh! à quoi bon? Autant vaut se laisser aller comme les autres." Les heures de travail des employés civils ont été fixées à certaines limites; le montant des salaires a également été déterminé. Depuis l'étatisation des chemins de fer nationaux, le personnel des administra-

tions de l'Etat a augmenté énormément, de plus de 100,000, augmentation qui a produit ce résultat: si, demeurant à la campagne, l'on désire faire des expéditions le samedi aprèsmidi, à une heure, l'on s'aperçoit que les bureaux du transport des marchandises sont fermés, que les agents et les commis ont congé quand l'on désire expédier des marchandises, comme cela arrive souvent, afin que ces marchandises soient mises sur le marché de bonne heure la semaine suivante. La fixation des heures de travail et des salaires n'est qu'un des obstacles que nous rencontrons et qui ont une influence déprimante sur l'agriculture. Comment nos fermiers peuvent-ils soutenir la concurrence des autres pays quand ils doivent surmonter de tels obstacles? Et néanmoins ils ont encore à concurrencer le surplus de la production mondiale sur le marché local. Le ministre du Travail (M. Murdock) et d'autres nous disent: "Nous devons maintenir les salaires au niveau élevé qu'ils ont atteint depuis longtemps." On nous demande cependant de concurrencer les autres pays où les salaires sont en réalité fort réduits. Il nous faut donc être protégés quelque peu contre la concurrence étrangère, et nos manufacturiers ont à lutter présentement contre le défaut de protection.

Mais les manufacturiers ne rencontrent pas seuls cet obstacle. A mon sens, les fermiers en souffrent tout autant qu'aucune autre classe de la population. Alors quand le ministre vient nous dire que son Gouvernement s'efforce d'induire les immigrants à s'établir sur la ferme, il devrait, dirais-je, faire quelque chose pour les aider à persévérer après qu'ils sont établis. Il n'y a que quelques jours, le ministre nous racontait quand il s'est agi de la clause Anti-dumping, qu'il y a un an, à la suite d'un excédent de beurre sur le marché de New-York, les prix tombèrent; un chargement de quarante wagons de ce produit fut versé sur le marché de Montréal avec le résultat qu'aussitôt les prix s'élevèrent de l'autre côté de la frontière. Mais a-t-il signalé l'effet que cela avait eu sur notre propre marché? Non; il s'arrêta là. Pour compléter le récit, il aurait dû faire voir l'influence déprimante que l'exportation de cet excédant avait eue en venant d'un pays à tarif protecteur si élevé sur le marché canadien. C'est là un exemple bien patent d'une façon d'agir qui fait plus de tort à ce pays que tout ce que l'on peut dire. Les Etats-Unis sont un pays où le régime à tarif protecteur élevé est en faveur. On s'efforce d'entretenir et de régler le marché de façon à réaliser un bénéfice raisonnable; quand on a un excédent de quelque sorte on s'en débarrasse quelque part; et apparem-